

t.311 Pakistan - OP/fa

3003 Berne, le 1er septembre 1971

o/e

Note pour le dossier

Coopération technique
avec le Pakistan

1. La situation de guerre civile au Pakistan soulève la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre notre aide technique à ce pays. Notre attitude devrait s'inspirer de la ligne de conduite adoptée précédemment lors de situations analogues.
2. Dans sa réponse à la petite question Dürrenmatt (retrait de l'aide aux pays arabes) du 18.9.67, le CF fait valoir les considérations suivantes :
 - les moyens limités à disposition doivent profiter d'abord aux pays qui sont les plus aptes à les recevoir (critères : effort propre de développement, bonnes relations avec la Suisse, relations internationales basées sur le droit);
 - tout conflit armé remet gravement en question les efforts de développement du pays impliqué et rend le succès de l'assistance étrangère très aléatoire; une mise en veilleuse de l'aide jusqu'au rétablissement de conditions normales est nécessaire;
 - l'effort doit être porté sur l'aide humanitaire et le rétablissement de la paix;
 - les actions en cours doivent si possible être poursuivies et menées à bien pour ne pas ruiner les résultats positifs déjà acquis;
 - on ne doit pas se servir de l'aide technique comme instrument politique pour régler les conflits.

Le CF déclare en outre que cette attitude est valable pour tout pays en état de guerre.

./.

- 2 -

3. La plupart des pays industrialisés (à l'exception des USA) ainsi que la Banque Mondiale ont provisoirement renoncé à toute nouvelle aide technique ou financière (tout en maintenant les actions en cours si la situation le permettait; au Pakistan de l'Est pratiquement tous les experts étrangers ont été retirés). Certains pays justifient leur décision par le fait qu'il n'est plus possible de contrôler l'utilisation de l'aide (Suède, Danemark) dans les conditions actuelles et en raison de difficultés d'ordre technique, sans vouloir porter un jugement sur la situation politique prévalant actuellement au Pakistan. D'autres utilisent la suspension de l'aide comme moyen de pression indirect dans l'espoir d'amener le Gouvernement à un règlement du conflit. Cette dernière attitude est contraire à la conception que nous avons eu l'occasion d'exposer et d'appliquer à plusieurs reprises par le passé.
4. On se trouve en présence d'une guerre civile et non d'un conflit entre Etats. On peut néanmoins considérer que les effets à l'intérieur du pays sont analogues à ceux causés par une guerre entre pays (coup de frein au développement, désorganisation de la vie économique, mobilisation de ressources à des fins militaires...). Il est clair cependant que la partie ouest du pays ne souffre qu'indirectement de cet état de guerre civile. Le Danemark par exemple ne fait pourtant pas de distinction entre l'est et l'ouest du pays.
5. Pratiquement notre coopération avec le Pakistan se résume uniquement à payer des salaires d'experts et à offrir des bourses. Tous les projets sont situés à l'ouest (Tarbela, Pakistan Design Centre, Pak-Swiss Horological Training Centre, Pak-Swiss Precision Mechanic Training Centre); leur exploitation n'est pas directement entravée. Il n'y a pas de danger à voir des crédits mal utilisés, comme dans le cas d'autres pays.

Un point délicat cependant est posé par le Pakistan Design Centre. Nos experts sont invités à se rendre régulièrement à l'est (conformément au plan initial). Les conditions de sécurité ne sont pas remplies actuellement. Il faudrait donc faire surseoir le plus rapidement possible ces voyages et ceci jusqu'à nouvel ordre. Notre mission au Pakistan devrait prendre contact avec l'Export Promotion Bureau à ce propos.

./.

- 3 -

6. En conclusion, notre ligne de conduite serait la suivante :

- poursuivre les actions en cours dans la mesure où nous pourrions continuer de contrôler exactement l'utilisation faite de nos contributions;
- interdiction provisoire des déplacements à l'est (règlement de la question par notre Ambassade);
- pour le moment ne rien entreprendre de nouveau.

op